

Information sur le respect des prescriptions de la Partie C

COMMUNIQUE DE PRESSE DE RIJKSWATERSTAAT (les Travaux publics aux Pays-Bas)

Abonnements collecte déchets différés- micropuce nécessaire

Malgré le report jusqu'au 1^{er} novembre 2013 du paiement des autres déchets spéciaux non oléagineux et les déchets survenant lors de l'exploitation du bâtiment par le Ministère de l'Infrastructure et de l'Environnement sur les voies navigables nationales, une micropuce est nécessaire à court terme pour le dépôt.

Systèmes fermés d'élimination de déchets

La structure de collecte actuelle ne satisfait pas selon la Convention CDNI au principe du « pollueur-payeur ». C'est pourquoi le Département des travaux publics a commencé sur les voies navigables nationales et auprès des infrastructures d'élimination à procéder au remplacement des conteneurs ouverts par des conteneurs fermés qui peuvent seulement être ouverts avec une micro puce spéciale sur l'ECO-carte. La micropuce est également nécessaire lors du dépôt des autres déchets spéciaux non oléagineux et des déchets survenant lors de l'exploitation du bâtiment des "milieuboten" (bateaux de l'environnement). La micropuce est disponible gratuitement auprès de la Fondation des déchets d'exploitation des bâtiments de navigation intérieure (SAB).

Micropuce nécessaire- également sans abonnement

Jusqu'au 1^{er} novembre 2013, les autres déchets spéciaux non oléagineux ainsi que les déchets survenant lors de l'exploitation du bâtiment sont remis gratuitement. Les conteneurs à déchets sont ouvrables sans abonnements mais uniquement avec une ECO-carte qui est pourvue d'une micropuce. La micropuce régle électroniquement l'ouverture du tambour d'insertion. A partir du 1^{er} novembre 2013, les conteneurs peuvent uniquement être ouverts avec une micropuce à laquelle est rattaché un abonnement. Des informations sur les abonnements seront communiquées à un stade ultérieur. La demande de la micropuce est gratuite et ne vous oblige en aucune façon. Vous pouvez demander la micropuce par téléphone au département administration, via mail, via un magasin en ligne ou au bureau de la SAB. Consultez www.sabni.nl.

Exposition pour la construction navale & de la navigation (Construction & Shipping Industry)

La micropuce est aussi disponible à l'exposition « Construction & Shipping Industry » (28, 29 et 30 mai) à Gorinchem sur la présentation d'ECO-carte(s). En cas de demande lors de l'exposition, les personnes reçoivent une balle gratuite de football SAB (une par micropuce). La SAB ne se trouve pas cette année dans le stand sur la navigation intérieure mais dans un stand séparé.

Magasin en ligne SAB

A partir du 1^{er} janvier de cette année, des documents de navigation peuvent être demandés de façon digitale. Les photos d'identité, les pages du livre de bord, l'examen médical pour la navigation intérieure etc. peuvent être envoyés de façon digitale en tant qu'annexes. Les demandes via le magasin en ligne sont traitées prioritairement. Si possible le jour même. Lors de l'apposition du cachet sur le carnet de service, le carnet doit être réexpédié. Les informations digitales envoyées seront du moins déjà traitées par la SAB ce qui permettra de conserver autant que possible le gain en temps acquis.

De par le paiement via iDeal, des économies sont par ailleurs réalisées sur les frais d'envoi. Les documents de navigation sont envoyés en recommandé.